

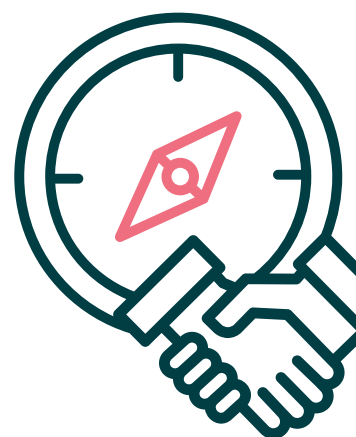
RAPPORT D'ENGAGEMENT 2024

Avril 2025

Sommaire

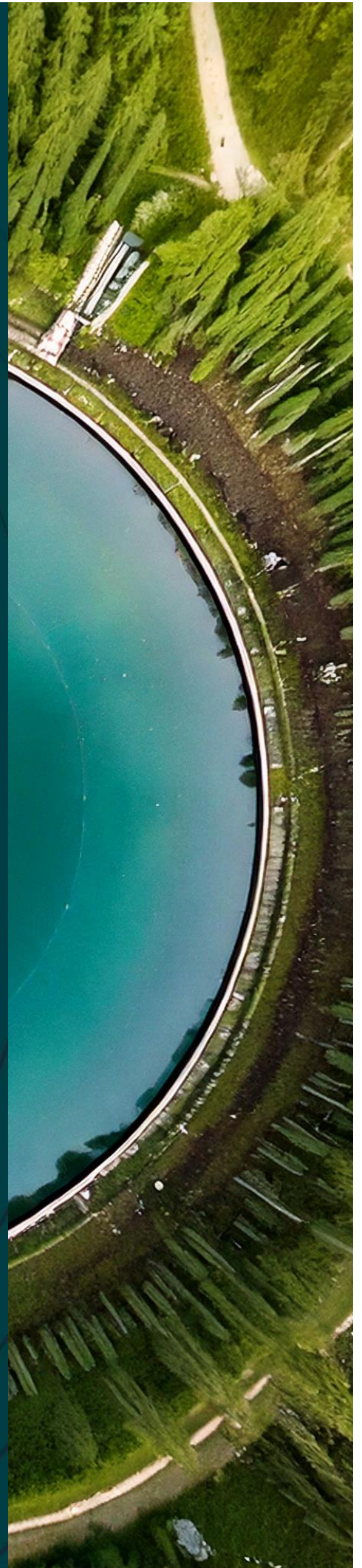
RAPPORT D'ENGAGEMENT 2024

1.	Introduction	3
1.1.	Un engagement fort pour un avenir durable	4
1.2.	L'engagement en quelques chiffres.....	5
1.3.	Les thématiques et axes prioritaires d'engagement....	6
1.4.	Principe d'escalade des engagements.....	7
2.	Politiques sectorielles.....	9
3.	Engagement individuel.....	13
3.1.	Un dialogue constant avec les émetteurs d'obligations	14
3.2.	Un engagement actionnarial pour améliorer les pratiques.....	17
3.3.	Décryptage de l'engagement individuel en 2024.....	18
3.4.	Quelques exemples d'engagement en pratique.....	20
4.	Politique de vote.....	28
5.	Initiatives d'engagements collaboratifs	33
5.1.	Les actions soutenues en 2024	35
5.2.	Les autres initiatives qui perdurent en 2024.....	40
6.	Missions	48
6.1.	Nos pratiques d'investissement responsable.....	49
6.2.	Participation à des commissions / groupes de travail.....	52



1

INTRODUCTION



1. INTRODUCTION

1.1. Un engagement fort pour un avenir durable

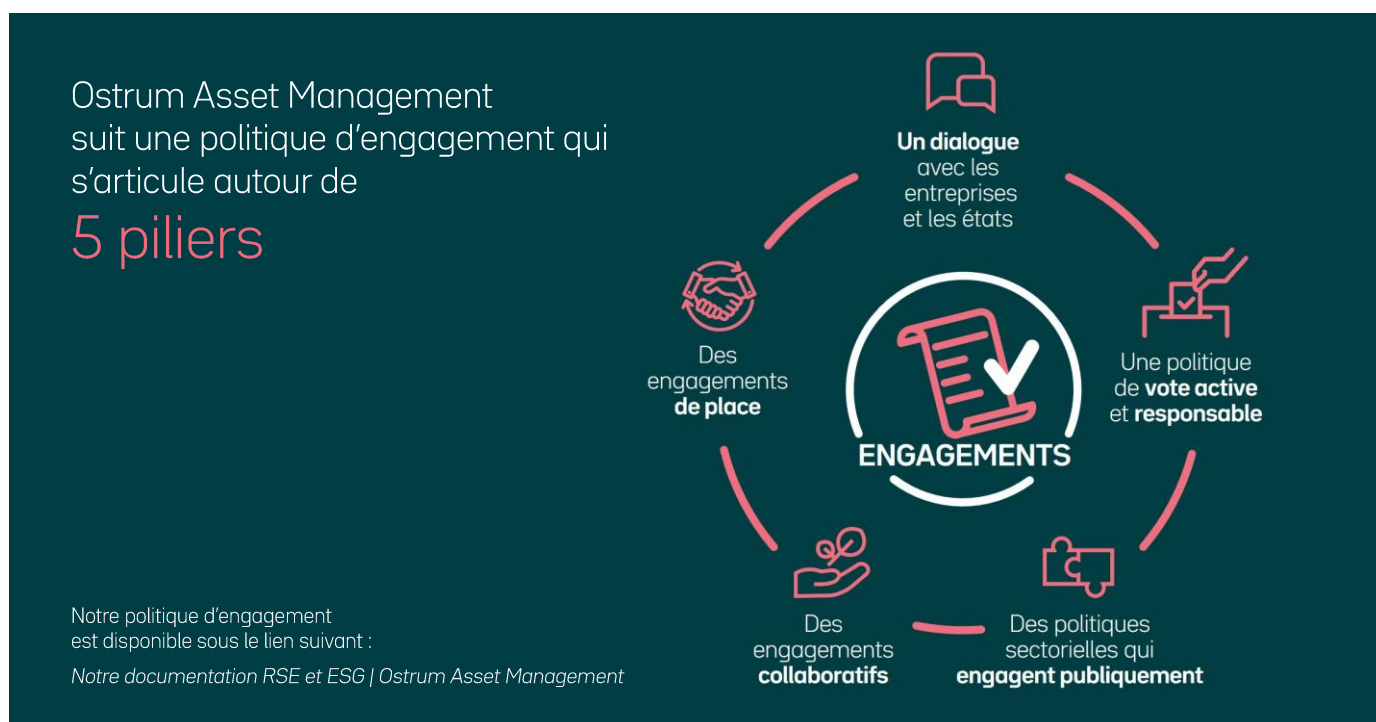
Depuis près de quarante ans ¹, Ostrum Asset Management s'investit résolument dans le développement et la finance durables. Notre ambition est d'améliorer sans cesse nos pratiques et de mettre en œuvre une politique d'investissement responsable qui reflète nos valeurs fondamentales.

Pour ce faire, Ostrum Asset Management a modifié son organisation en 2024 en créant la Direction des Transitions Durables, directement rattachée au Directeur Général. Cette direction définit les grandes orientations en matière de politique RSE et de stratégie ESG.

Parallèlement, le département de la Recherche Crédit et Durabilité, au sein de la Direction des Gestions, intègre de manière systématique des facteurs ESG sur la base de la double matérialité (matérialité financière et environnementale). Cette dernière nous permet d'acquérir une compréhension approfondie des entreprises dans lesquelles nous investissons. À ce titre, les analystes contactent ces entreprises afin de les encourager à progresser sur leurs enjeux ESG matériels.

Nous exerçons aussi notre pouvoir d'actionnaire par le dialogue et le vote, pour encourager une transparence accrue, améliorer les pratiques de gouvernance et promouvoir des solutions à la fois économiquement viables et socialement responsables face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

L'engagement occupe également une place centrale dans nos politiques sectorielles. Nos politiques sur le charbon et sur le pétrole et le gaz ont catalysé nos ambitions de dialogue et de soutien aux entreprises dans la construction d'un avenir durable pour les générations futures. Ces politiques continueront d'évoluer afin d'inciter progressivement les entreprises à adopter de meilleures pratiques.



¹ Ostrum Asset Management est issue de la filialisation, au 1^{er} octobre 2018, des gestions obligataires et actions d'Ostrum AM RCS Paris 329 450 738 précédemment Natixis AM. L'historique de nos gestions remonte à la création de CDC Gestion en 1984.

1.2. L'engagement en quelques chiffres

Les convictions d'Ostrum Asset Management sont notamment portées à travers l'engagement qui se matérialise par le dialogue individuel avec les émetteurs, les initiatives collaboratives et par le vote.



**UN DIALOGUE
CONSTANT AVEC
LES ENTREPRISES**

153

Engagements*
ont été réalisés



97

Entreprises ont fait
l'objet d'une mission
d'engagement



112

Réunions et contacts**
avec les entreprises

dont

65

avec les émetteurs du
Fixed income (hors GSS***)



**UNE
POLITIQUE DE
VOTE ACTIVE ET
RESPONSABLE**

97%

De votes exprimés sur
l'univers votant

dont

8%

de résolutions
désapprouvées



16

Say on Climate votés aux
assemblées générales

dont

19%

désapprouvés



**DES
INITIATIVES
D'ENGAGEMENTS
COLLABORATIFS**

13

Initiatives
collaboratives en 2024

dont

5

nouvelles

SOURCE : OSTRUM ASSET MANAGEMENT AU 31/12/2024. * Une rencontre peut aboutir à plusieurs engagements. ** Sur des sujets incluant des aspects extra-financiers.

*** GREEN, SOCIAL & SUSTAINABLE BONDS

1.3. Les thématiques et axes prioritaires d'engagement

Ostrum Asset Management a identifié 8 thématiques d'engagement environnemental, social et de gouvernance.

NOS THÉMATIQUES ET AXES D'ENGAGEMENT			
1. Participer à la réduction du changement climatique et s'y adapter		En réduisant les émissions de CO₂ afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 En gérant les risques physiques et de transition	 
2. Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental		En optimisant la gestion des ressources En agissant pour préserver la biodiversité	 
3. Valoriser le capital humain		En maintenant de bonnes relations avec les salariés En veillant à la santé et la sécurité du personnel et des prestataires	  
4. Renforcer les relations avec les parties prenantes		En garantissant le respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement En maintenant de bonnes relations avec les communautés locales	 
5. Garantir la sécurité des consommateurs et protéger leurs données		En assurant la sécurité et la santé des consommateurs En veillant à la sécurité de leurs données	
6. Assurer l'éthique des affaires		En déployant une politique anti-corruption En garantissant une politique fiscale transparente	
7. Équilibrer les pouvoirs et les rémunérations		En mettant en place une gouvernance équilibrée En rendant la politique de rémunération transparente	 
8. Améliorer la transparence des données		En facilitant l'accès aux données financières et extra-financières	

SOURCE : OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Ces thématiques d'engagement sont communes à l'ensemble des gestions d'Ostrum Asset Management. **Certaines sont privilégiées par les équipes de gestion obligataire (*Fixed Income*) et portées par les analystes crédit, et d'autres par les équipes de gestion actions.**

Néanmoins, toutes les thématiques ne font pas l'objet d'un engagement spécifique de la part des équipes de gestion. L'accent est plus particulièrement mis sur celles considérées comme essentielles et devant faire partie du dialogue permanent ou ne faisant pas l'objet de données suffisantes à ce stade pour ouvrir le dialogue avec les entreprises. Ces thématiques peuvent cependant être majeures dans notre évaluation de la politique RSE des entreprises. Elles sont donc particulièrement surveillées à travers notre **politique de suivi des controverses (*Worst Offenders*)**. Ostrum Asset Management veille ainsi à ce que tout émetteur faisant l'objet d'une controverse soit particulièrement étudié selon les procédures en vigueur.

L'existence d'un Comité *Worst Offenders* (qui regroupe la Direction des Transitions Durables, la Gestion, la Direction des Risques et la Direction de la Conformité), avec un processus très encadré, nous permet d'évaluer les controverses par rapport aux standards internationaux communément établis (Pacte Mondial des Nations Unies, Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).

Le Comité *Worst Offenders* peut statuer que les émetteurs identifiés sont :

- A. placés sur la **Liste d'Exclusion *Worst Offenders*** (émetteurs exclus car faisant l'objet de controverses avérées et sévères allant à l'encontre des standards internationaux),
ou
- B. placés sur la **Watch List *Worst Offenders*** (émetteurs non exclus mais sous surveillance),
ou
- C. considérés comme des **Autres Controverses**.

Ostrum Asset Management concentre ses actions d'engagement sur les émetteurs placés sur la *Watch List Worst Offenders*, en privilégiant les émetteurs pour lesquels le critère de gravité est coché, et sur lesquels Ostrum Asset Management dispose d'un effet de levier.

Certaines de ces controverses, pertinentes au regard de nos thèmes et axes prioritaires cités précédemment, sont aussi abordées à travers nos différents engagements collaboratifs.

1.4. Principe d'escalade des engagements

Ostrum Asset Management a instauré un processus d'escalade afin d'assurer un suivi rigoureux de ses engagements.



Lorsque le processus d'engagement ne conduit pas à une réponse satisfaisante, la stratégie d'escalade peut se traduire par diverses actions, regroupées en plusieurs catégories :



Pour les produits labellisés ISR, la stratégie d'escalade est également appliquée, avec des actions supplémentaires prévues dans deux cas spécifiques :

- **Approche d'Amélioration** de Note : exclure les émetteurs du portefeuille appartenant aux 30 % les moins bien notés de l'univers d'investissement initial, si aucune amélioration n'est constatée au bout de trois ans.
- **Vigilance Renforcée** : exclure les émetteurs qui ne publient pas un plan de transition crédible dans un délai de trois ans.

Le processus d'escalade entre en vigueur à la date de révision de notre politique.

2

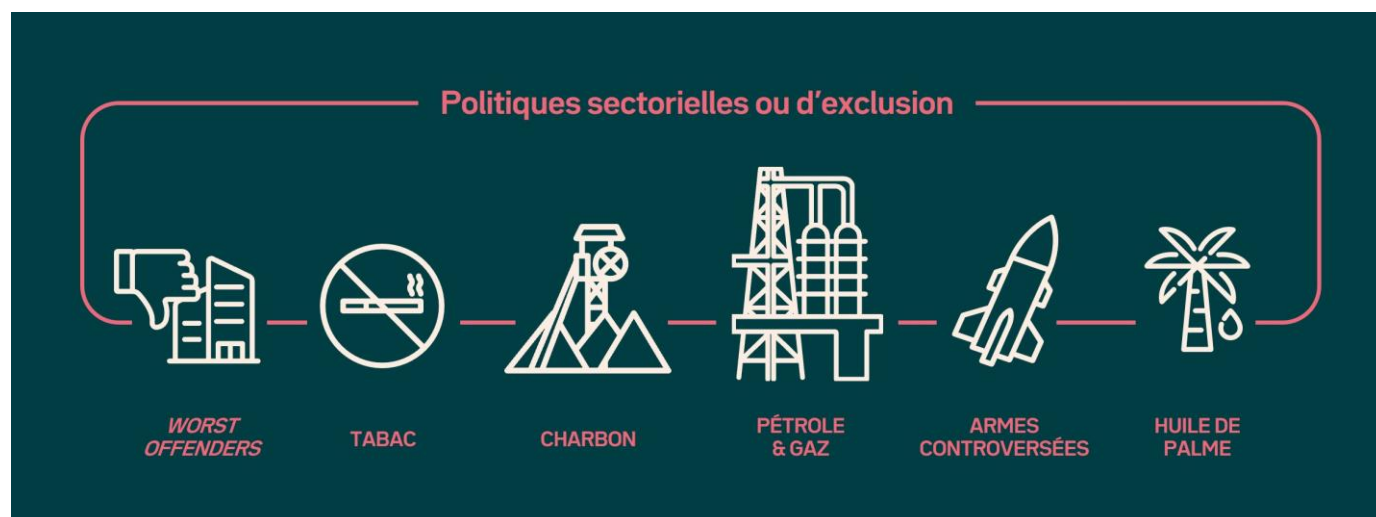
POLITIQUES SECTORIELLES

Signe d'un engagement fort



2. LES POLITIQUES SECTORIELLES, SIGNE D'UN ENGAGEMENT FORT

Ostrum Asset Management a mis en place des politiques sectorielles et d'exclusion qui permettent un engagement fort de nos équipes.



POLITIQUES SECTORIELLES OU D'EXCLUSION



WORST OFFENDERS

Ostrum Asset Management exclut toutes les entreprises, cotées ou non, présentant des atteintes sévères et avérées aux principes défendus par les standards internationaux (Pacte mondial des Nations Unies, Principes directeurs de l'OCDE), notamment en matière de **droits humains, droits du travail, préservation de l'environnement** et **éthique des affaires**.



TABAC

Ostrum Asset Management s'engage à **ne plus soutenir le secteur du tabac**, dont les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux sont particulièrement négatifs et contraire aux Objectifs du développement durable [ODD].

CHARBON

Ostrum Asset Management exclut les entreprises qui développent de nouvelles capacités charbon, ainsi que celles qui n'ont pas défini de sortie du charbon conforme à l'Accord de Paris. Ostrum Asset Management exclut également les entreprises dépassant les seuils suivants :



10 %

du chiffre d'affaires issus de la production d'énergie générée par le charbon ou provenant de la production du charbon

5 GW

de capacité installée

10 M

de tonnes de production annuelle de charbon thermique

10%

de la production d'énergie générée par le charbon

PÉTROLE & GAZ*

Depuis 2022, Ostrum Asset Management opère sa **sortie complète**, d'ici 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles et/ou controversées.

Nous avons **cessé d'investir** dans des sociétés qui réalisent **10 % ou plus de leur production en volume** dans ces catégories. Cette politique porte non seulement sur l'entreprise visée mais s'étend aussi à toutes les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur : exploration, développement et, de facto, une partie significative de la chaîne aval.

Elle se complète par une **politique de vote et d'engagement**, tant sur le non conventionnel et/ou controversé que sur le conventionnel. Cette politique sera évolutive dans le temps.

Un durcissement progressif des seuils est ainsi prévu pour accompagner les entreprises dans leur transition, tout en maintenant un degré d'exigence élevé.



*En accord avec les recommandations des institutions de référence basées sur des études scientifiques, les catégories non conventionnelles/controversées ont été définies comme étant celles qui s'appuient sur des procédés de fracturation (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches) ou qui reposent sur les forages offshore ultra-profonds, des forages en Arctique, ainsi que sur l'extraction de sables bitumineux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd.

ARMES CONTROVERSÉES

Notre politique sur les armes controversées exclut les émetteurs impliqués dans l'utilisation, le développement, la production, la commercialisation, la distribution, le stockage ou le transport des armes suivantes :

- **bombes à sous-munitions** (BASM)
- **mines anti-personnel** (MAP)
- **armes chimiques**
- **armes biologiques**
- **armes nucléaires** (en dehors du Traité de Non-Prolifération)
- **armes à uranium appauvri**



En outre, Ostrum Asset Management se réserve le droit d'exclure des émetteurs du secteur Défense ou des sous-traitants des autres secteurs, qui ne seraient pas visés dans les catégories d'exclusion précédemment évoquées, si les armes produites sont susceptibles d'« infliger des souffrances inutiles ou injustifiables aux combattants, ou de frapper sans discrimination les civils », conformément aux principes des Nations Unies.

Cela inclue par exemple le phosphore blanc et les bombes incendiaires.



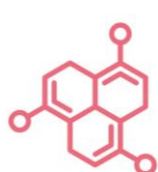
HUILE DE PALME*

Ostrum Asset Management exclut de son univers d'investissement les entreprises qui génèrent au moins **5 % de leurs revenus de la production et/ou de la distribution de l'huile de palme.**

* Politique validée en 2024 pour mise en œuvre en 2025

La politique **Huile de palme** est la première étape d'une politique Déforestation plus globale en cours de réflexion.

Par ailleurs, 2024 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle méthodologie d'analyse des principaux **producteurs de PFAS**. Elle a généré plusieurs exclusions dans notre univers d'investissement et **2 entreprises** ont été exclues de nos portefeuilles.



PFAS



2

Entreprises exclues de nos portefeuilles

Pour plus d'informations : <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg>

3

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Dialogue avec les émetteurs
obligataires et les entreprises
détenues en portefeuille



3. ENGAGEMENT INDIVIDUEL : DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS OBLIGATAIRES ET LES ENTREPRISES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Ostrum Asset Management dialogue activement avec les émetteurs, non seulement pour les aider à respecter ses politiques sectorielles, mais aussi pour aborder plus largement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) intégrés dans sa politique d'engagement.

Dans ce cadre, les analystes engagent un dialogue constructif avec les entreprises sur divers thèmes liés à l'ESG. Un focus spécifique est réalisé sur le climat pour les entreprises actives dans les secteurs fortement émissifs au travers du développement d'une méthodologie qualitative propriétaire d'évaluation des stratégies climats de ces acteurs (méthodologie dite « CSA » : « *Climate Strategy Assessment* »). Cette méthodologie permet d'approfondir la compréhension de la volonté et de la capacité des entreprises à transitionner de manière durable et d'orienter les décisions d'investissement de manière responsable.

3.1. Un dialogue constant avec les émetteurs d'obligations



Les investisseurs obligataires ne sont certes pas des actionnaires, mais en tant que créanciers, à travers des obligations corporate et souveraines, ils peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'investissement responsable.

UN PRI ²

Dialoguer avec les émetteurs d'obligations sur l'ensemble des sujets sociaux, environnementaux et de gouvernance permet notamment de :

- mieux gérer les risques ESG matériels³,
- renforcer la transparence et la qualité des informations qu'ils publient au sujet des enjeux ESG,
- améliorer leurs pratiques.

Dans le cadre de notre analyse préalable (« *due diligence* »), les équipes de gestion d'Ostrum Asset Management, qui peuvent être appuyées par la Direction des Transitions Durables, tiennent des **réunions et conférences téléphoniques** avec les émetteurs d'obligations. Ce dialogue peut être engagé, soit avant l'investissement, soit lorsque le titre est déjà détenu en portefeuille dans le cadre du suivi des investissements.

² Source : Les PRI - <https://www.unpri.org/>

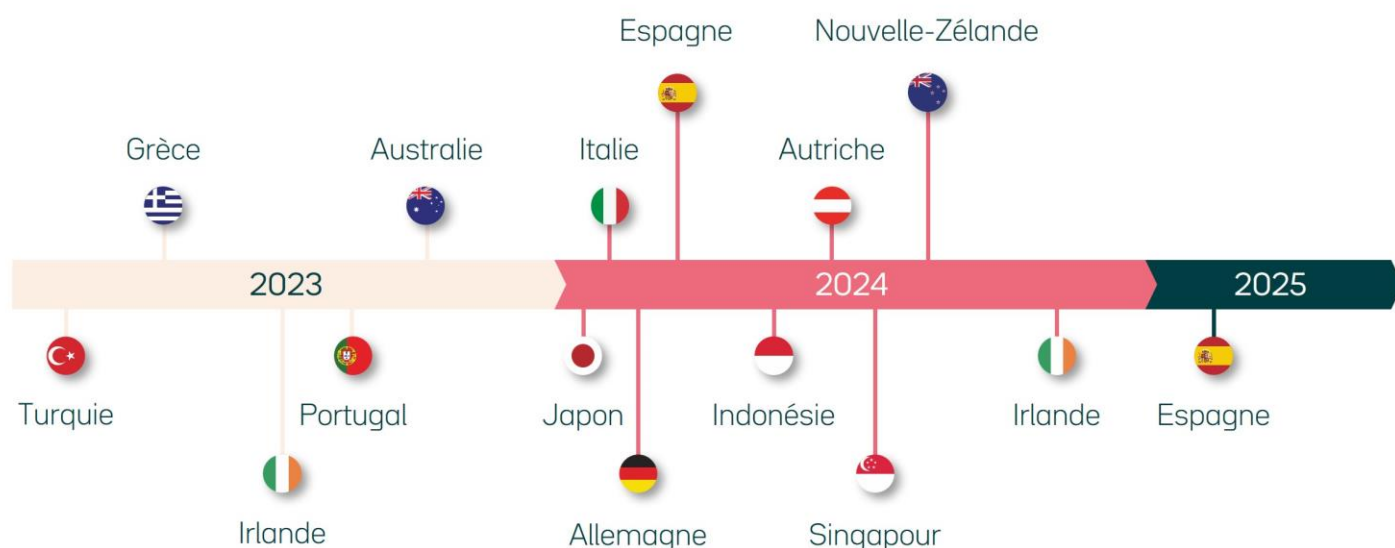
³ Un élément ESG est considéré comme « matériel » s'il a un impact positif ou négatif sur le profil de risque de crédit d'une entreprise, ainsi qu'une probabilité d'occurrence relativement élevée dans notre horizon d'investissement.

L'objectif est d'anticiper les risques ESG, mais le dialogue peut parfois intervenir en réaction à des problèmes qui ont déjà affecté l'émetteur (controverse spécifique). Les résultats sont systématiquement partagés avec les équipes d'investissement.

FOCUS SUR LE DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS SOUVERAINS

Le dialogue avec les émetteurs souverains permet aux investisseurs d'engager le dialogue et de travailler de manière collaborative avec les décideurs politiques pour inciter les gouvernements à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les principes de l'ONU, s'aligner sur les Accords de Paris et répondre aux enjeux de la biodiversité.

Depuis 2023, Ostrum Asset Management a dialogué avec 15 émetteurs souverains :



DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS SOUVERAINS EN 2024

Engagements avec des émetteurs souverains			
Pays émetteurs	Score SDG Index	ODD travaillés	Sujets abordés
Japon 17/01/2024	79,4/100	 	Obligation de transition Objectif de neutralité carbone
Italie 26/01/2024	78,8/100	 	Stratégie climatique Abandon progressif du charbon
Allemagne 01/02/2024	83,4/100	 	Stratégie climatique Abandon progressif du charbon Émissions CO ₂ liées aux importations
Espagne 08/02/2024	80,4/100	 	Économie circulaire Stratégie climatique
Indonésie 19/03/2024	70,2/100	 	Stratégie climatique Objectifs de puits nets pour 2030 Les impacts sur la biodiversité et la protection sociale des ouvriers des mines de nickel
Autriche 20/03/2024	82,3/100	 	Dépendance au gaz russe Stratégie climatique Économie circulaire
Singapour 25/04/2024	71,8/100	 	Cadre pour les obligations vertes Transition juste Problématiques climatiques Objectif Zéro Déchet pour 2030
Nouvelle-Zélande 06/06/2024	78,4/100	  	Cadre pour les obligations vertes Stratégie climatique Émissions du secteur agricole
Irlande 15/10/2024	78,7/100	  	Fiscalité des entreprises Transition climatique Économie circulaire Dépense de l'excédent budgétaire Biodiversité et logement

L'ENGAGEMENT : UNE NÉCESSITÉ POUR LES OBLIGATIONS VERTES, SOCIALES OU DURABLES

Fin 2024, les encours investis par Ostrum Asset Management dans des obligations vertes, sociales et durables, ainsi que dans des obligations liées au développement durable (*sustainability-linked bonds*), étaient de 42 milliards €. Ces investissements visent à promouvoir une économie plus responsable, tant d'un point de vue environnemental que social. Les analystes *Green, Social, Sustainability* et *Sustainability-linked (GSSS) bonds* d'Ostrum Asset Management ont notamment **rencontré les émetteurs** sur le thème 15 – Garantir la transparence des données financières et extra-financières. En effet, les analystes dialoguent avec les sociétés émettrices, afin que celles-ci communiquent de manière transparente les informations nécessaires à une bonne appréhension de la qualité des instruments émis. De plus, ils consacrent un temps d'échange aux aspects sur lesquels les émetteurs pourraient s'améliorer en matière d'émission de *GSSS bonds*, afin de promouvoir de bonnes pratiques de marché et de s'assurer que nous investissons sur des instruments de qualité.

Sujets d'engagement en 2024 :

- Les pratiques des émetteurs en matière de transparence et de cohérence des informations communiquées au moment de l'émission et dans le cadre des rapports annuels d'allocation et d'impact. L'objectif étant de s'assurer de notre bonne compréhension de la nature des projets (re)financés, ainsi que de leurs impacts effectifs [ou, le cas échéant, de s'assurer de notre bonne compréhension des indicateurs clés de référence, ainsi que des objectifs de performance de durabilité associés].
- Le niveau d'exigence et de clarté des définitions des catégories de projets éligibles, telles que publiées dans le *framework* par les émetteurs. Une référence aux activités et aux critères d'examens techniques définis par la Taxonomie européenne étant valorisée.
- Les stratégies de développement durable des émetteurs et leur niveau d'ambition. Une attention particulière est portée à la cohérence de l'émission d'obligations durables avec ces stratégies, ainsi qu'à la contribution de l'obligation durable à l'atteinte des objectifs environnementaux et sociaux de l'émetteur.

3.2. Un engagement actionnarial pour améliorer les pratiques

Ostrum Asset Management prend très au sérieux son rôle en tant qu'actionnaire actif et impliqué et, à ce titre, se doit d'établir un dialogue constructif avec ses sociétés en portefeuille. Ce processus inclut en particulier une évaluation des pratiques ESG des émetteurs en amont des assemblées générales où seront exercés les droits de vote.

L'objectif est d'attirer l'attention de chaque entreprise sur les enjeux ESG qu'elle aurait négligés ou sous-estimés et de partager certaines bonnes pratiques ESG avec l'entreprise. Les domaines d'amélioration recensés et les résultats précis éventuellement attendus sont dûment communiqués à l'entreprise, soit verbalement, soit par écrit, afin de l'encourager à progresser. Tout changement fait l'objet d'un suivi dans le temps, afin que l'amélioration de l'émetteur puisse être mesurée et son évaluation ESG corrigée en conséquence.

3.3. Décryptage de l'engagement individuel en 2024

CHIFFRES-CLÉS

153 engagements ont été conduits
auprès de **97** sociétés différentes.

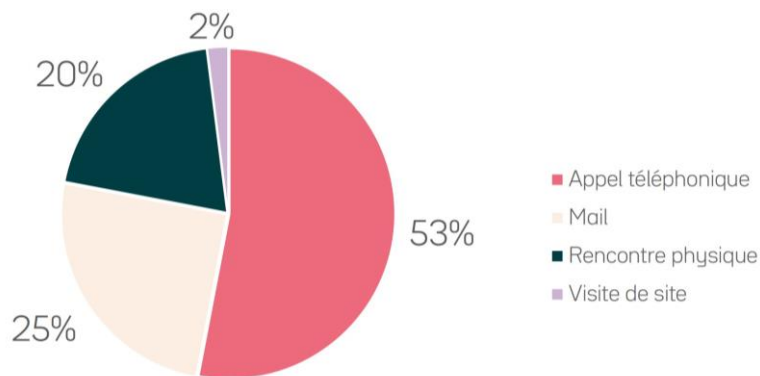
112 réunions et contacts, sur des sujets
incluant des aspects extra-financiers,
ont été menés avec les entreprises

dont **65** avec les émetteurs
du *Fixed income* (hors GSSS)

Principales **thématiques de dialogue** en 2024

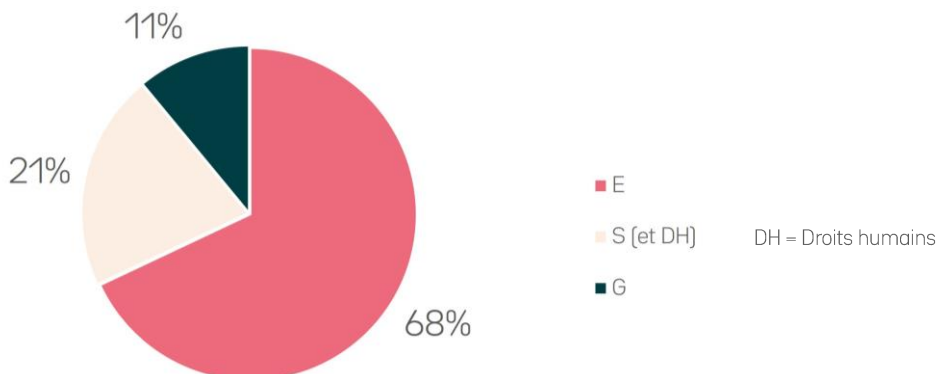
- Participer à l'atténuation et s'adapter au changement climatique
- Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental
- Équilibrer les pouvoirs et les rémunérations

Principaux **formats de rencontres**



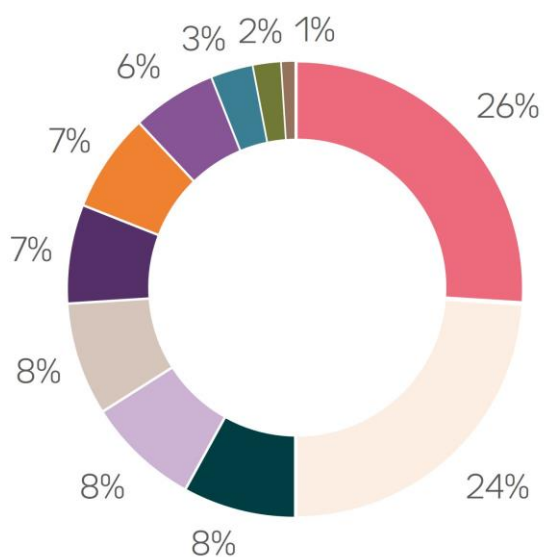
SOURCE : OSTRUM AM

Répartition des engagements **par piliers ESG**



SOURCE : OSTRUM AM

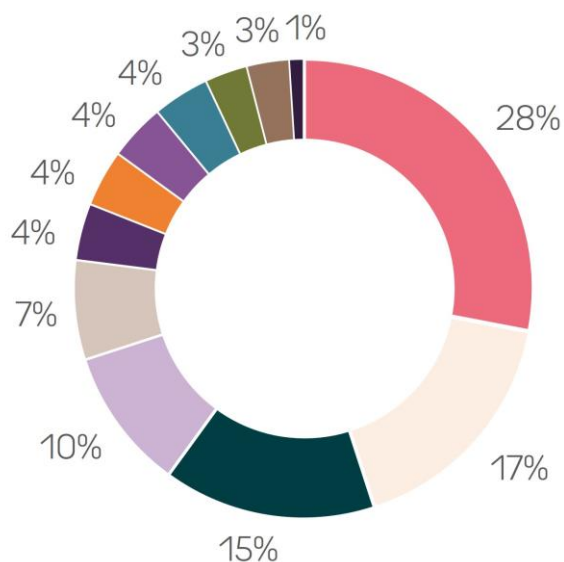
Répartition des engagements **par ODD**



- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 7 Énergie propre et d'un coût
- ODD 14 Vie aquatique
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production
- ODD 5 Égalité entre les sexes
- ODD 10 Inégalités réduites
- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 8 Travail décent et croissance
- ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces
- ODD 4 Éducation de qualité

SOURCE : OSTRUM AM

Répartition **par secteur**



- Bancaire
- Consommation non-cyclique
- Utilitaires
- Consommation cyclique
- Industrie de base
- Fin Cies + Brok + Other Fin + REITS
- Biens capitaux + autres industries
- Assurances
- Média non-câblé + technologie
- Télécommunications
- Énergies
- Agence

SOURCE : OSTRUM AM

3.4. Quelques exemples d'engagement en pratique⁴

TORONTO-DOMINION BANK

Description

La Toronto-Dominion Bank est l'une des plus grandes institutions financières d'Amérique du Nord, offrant une large gamme de services bancaires à travers le Canada et les États-Unis.

Contexte

- Lacunes dans la surveillance des transactions, qui ont permis à des réseaux criminels de transférer plus de USD670m pendant plus de 6 ans, facilitant ainsi le trafic de drogues, dont le fentanyl.
- Avril 2024 : le CEO a reconnu publiquement les lacunes du programme de Lutte Contre le Blanchiment [LCB].
- Octobre 2024 : a plaidé coupable à des violations de la Loi sur le secret bancaire, amende historique de USD3Mds.

Date de l'engagement

30/10/2024

Objectif de l'engagement

Comprendre les lacunes ayant permis cette controverse, ainsi que les mesures de remédiation prises. Promouvoir une culture d'entreprise et de gestion des risques robuste.

Résultat : NEUTRE

Mesures considérées comme sérieuses et crédibles pour adresser les problèmes de gouvernance et de contrôles. Mise en œuvre à surveiller :

- Changements de direction et un recrutement massif : 40 leaders et 700 spécialistes LCB.
- Investissements pour améliorer son programme LCB : USD350m en 2024 et USD500m en 2025.
- Technologie : nouvelle plateforme de surveillance des transactions.

Actions prises par Ostrum Asset Management

- Score de matérialité ESG revue à la baisse, étant donné les manquements en gouvernance et contrôles internes.
- Surveillance accrue pour vérifier que la banque exécute son plan de remédiation.

Prochaines étapes

- Surveiller l'efficacité de ces mesures, dont la mise en œuvre va s'étaler sur plusieurs mois/années. Surveiller le risque de découverte d'autres manquements.
- Promouvoir la réalisation d'un audit complet de la banque.

⁴ Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

BASF

Description

BASF est l'un des plus grands acteurs de la chimie diversifiée au monde. Environ 30 % de ses revenus proviennent de produits chimiques à base de matières premières (pétrochimie et produits chimiques de base), 45 % de produits chimiques intermédiaires (résines, catalyseurs, revêtements) et 25 % de produits chimiques spécialisés (nutrition et soins, agriculture).

Contexte

- Retard dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité.
- Critiques concernant la production de substances nocives, principalement les pesticides. BASF commercialise des pesticides (fipronil et dicamba) interdits dans certaines régions, vers des géographies où ils sont commercialisables. Controverses liées aux PFAS.
- Allégations de travail forcé dans sa JV au Xinjiang, Chine. Cession annoncée au Q4 2023 mais toujours pas concrétisée.

Date de l'engagement

26/09/2024

Objectif de l'engagement

- Encourager BASF à adopter une stratégie climat ambitieuse (SBTi).
- Encourager BASF à remplacer les substances nocives par des alternatives plus sûres.
- S'assurer de la sortie des activités au Xinjiang.

Résultat : NEUTRE

- *Targets* non validés mais suivi des recommandations SBTi et objectif de neutralité carbone 2050, réduction de 25 % des émissions Scope 1 et 2 d'ici 2030.
- Arrêt de la production de PFAS. BASF ne remet pas en question l'export de pesticides (fipronil et dicamba), interdits dans certaines régions, vers des géographies où ils sont commercialisables.
- BASF confirme toujours être en process pour céder ses activités au Xinjiang.

Actions prises par Ostrum Asset Management

Maintien en vigilance accrue sur le sujet des pesticides.

Prochaines étapes

- Continuer à pousser vers une stratégie climat ambitieuse et une validation des *targets* par SBTi.
- Promouvoir la transparence sur la production de substances nocives, la R&D pour des alternatives plus sûres, l'arrêt de la commercialisation du fipronil et dicamba.
- S'assurer de la sortie des activités au Xinjiang courant 2025 (ou selon un calendrier clair).

NESTLÉ

Description

Nestlé S.A. est une entreprise multinationale spécialisée dans la nutrition, la santé et le bien-être. Nestlé propose une large gamme de produits, y compris des boissons en poudre et liquides, de l'eau, des produits laitiers et des glaces, etc.

Contexte

- **Traitements non autorisés** : Nestlé Waters a utilisé des méthodes de purification non autorisées (UV, filtres à charbon) sur certaines eaux minérales, masquant des contaminations bactériennes et violant la réglementation sur les eaux minérales pendant plusieurs années.
- **Exploitation illégale et manque de transparence** : L'entreprise est accusée d'exploitation illégale de puits pendant plus de vingt ans, sans autorisations ni contrôles, entraînant ainsi une surexploitation des ressources en eau.

Date de l'engagement

29/02, 05/04 et 31/10/2024

Objectif de l'engagement

- Se conformer à la réglementation sur l'eau minérale, dans toutes les géographies.
- Adopter des pratiques transparentes et responsables en matière de gestion des ressources en eau.

Résultat : NEUTRE

- **Aveux et amendes** : Nestlé a admis des pratiques illégales sur le traitement des eaux minérales, payé des amendes (2m€) et confirmé l'arrêt de ces pratiques en France.
- **Contrôles renforcés** : des contrôles qualité ont été renforcés suite à la controverse.
- Ces pratiques ne présentent pas de risque majeur pour la santé des consommateurs ou l'environnement, mais consiste cependant en une pratique commerciale trompeuse, contraire à la réglementation sur les eaux minérales.

Actions prises par Ostrum Asset Management

- Dégradation du score de matérialité ESG, lié au manque de transparence et risque réputationnel.
- Dialogue continu et renforcé.

Prochaines étapes

- Suivre l'évolution des enquêtes en cours et les potentielles nouvelles plaintes, notamment les dernières controverses sur le lobbying auprès du Palais de l'Élysée.
- Vérifier que les engagements de Nestlé en matière de « renaturation » et de gestion de l'eau sont mis en œuvre et produisent les résultats escomptés.

VEOLIA

Description

Veolia est le leader de la transition énergétique, présent dans l'eau, le traitement des déchets et les Solutions Clients.

Contexte

- Nous nous engageons avec Veolia dans le cadre de la politique Charbon d'Ostrum Asset Management depuis 2021.
- Veolia s'est engagé à sortir du charbon dans les pays de l'OCDE d'ici 2030.
- Hors OCDE, Veolia est présent sur les réseaux de chauffage d'Harbin en Chine.

Date de l'engagement

23/01, 29/01 et 29/02/2024 (Veolia Strategy Day)

10/09/2024 (visite du site de Méry-sur-Oise)

Objectif de l'engagement

Promouvoir la sortie des activités charbon conformément à la Politique Charbon d'Ostrum Asset Management (plan de sortie du charbon avant 2030 dans les pays de l'OCDE et 2040 dans les pays hors OCDE).

Résultat : NEUTRE

- Pas d'avancée sur le dossier Harbin.
- Veolia réfléchit à des solutions alternatives pour Harbin, type gaz ou nucléaire mais n'a pas apporté de solutions concrètes pour le moment.
- Veolia souligne que le contrat est très rentable et ne représente que 1 % de ses revenus.

Actions prises par Ostrum Asset Management

Maintien du suivi dans le cadre de notre Politique Charbon.

Prochaines étapes

Suivi des évolutions sur Harbin avec Veolia.

EDF

Description

EDF est l'énergéticien historique de la France et l'un des plus importants producteurs d'électricité d'Europe avec un mix composé essentiellement de nucléaire (3/4) et d'hydraulique (10 %)

Contexte

- Nous nous engageons avec EDF dans le cadre de la politique charbon depuis 2021.
- EDF n'a plus qu'une seule centrale à charbon, Cordemais entre Nantes et Saint-Nazaire, 2x600MW.
- EDF a d'abord pensé à la convertir à la fabrication de pellets en la vendant à Paprec mais les études ont montré que cette solution ne serait pas profitable.

Date de l'engagement

10/10/2024 (réunion avec l'équipe des Relations Investisseurs au forum Santander)

14/10/2024 (visite de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux)

09/12/2024 (réunion avec l'équipe des Relations Investisseurs au Sustainable Forum de CACIB)

Objectif de l'engagement

Promouvoir la sortie des activités charbon conformément à la Politique Charbon d'Ostrum Asset Management (plan de sortie du charbon avant 2030 dans les pays de l'OCDE et 2040 dans les pays hors OCDE).

Résultat : **PROGRÈS**

- Contacts réguliers avec EDF, notamment l'équipe des Relations Investisseurs, Nicolas Deblaye et Flore de la Hougue que nous avons rencontrés trois fois en 2024.
- EDF nous confirme vouloir sortir du charbon d'ici 2027.
- EDF réfléchit à vendre la centrale de Cordemais à Framatome pour faire des pièces détachées pour les EPR2. Cette solution permettrait de conserver 200 emplois sur 500.

Actions prises par Ostrum Asset Management

Maintien du suivi dans le cadre de la Politique Charbon.

Prochaines étapes

- Suivi de la sortie du charbon d'EDF d'ici 2027.
- Nous avons rencontré un membre de la direction Performance Impact Investissement France au T1 2025.

BBVA

Description

Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. (BBVA) est le deuxième plus grand groupe financier d'Espagne, avec 772 milliards d'euros d'actifs totaux à la fin de 2024.

Contexte

- Nous avons engagé deux discussions avec BBVA (mail et réunion virtuelle) dans le cadre de notre évaluation des *green*, *social* et *sustainability bonds* selon notre méthodologie propriétaire.
- Cet échange fait suite à des besoins de clarifications sur l'allocation des fonds levés (détails des différentes actifs financés/refinancés) ainsi que sur l'impact associés aux instruments durables.

Date de l'engagement

05/2024

Objectif de l'engagement

Encourager BBVA à renforcer la transparence de son rapport d'allocation et d'impact en clarifiant certains éléments et en partageant nos axes d'amélioration.

Résultat : **PROGRÈS**

- Cet engagement a permis d'obtenir plus de transparence sur l'allocation des fonds, notamment sur les types de projets inclus dans la catégorie Mobilité propre, Énergie renouvelable et « Autres »
- Cependant, BBVA devrait poursuivre ses efforts pour améliorer les mesures d'impact des actifs inclus dans son portefeuille éligible vert.

Actions prises par Ostrum Asset Management

Pas d'amélioration de notre score interne d'obligation durable.

Prochaines étapes

- Suivre l'évolution des pratiques en matière de reporting lors de la publication annuelle du reporting d'allocation et d'impact de BBVA.
- Possibilité d'upgrade de la note si la transparence dans l'allocation des fonds levés et du reporting d'impact s'améliore.

VOLKSWAGEN

Description

Volkswagen est l'un des plus grands constructeurs automobiles au monde. Le Groupe, avec son partenaire SAIC Motor Corporation Limited, possède SAIC Volkswagen, une joint-venture qui détenait jusque récemment des sites dans la région du Xinjiang en Chine.

Contexte

- Depuis 2013, la JV opérait le site d'Urumqi au Xinjiang. Elle a été accusée dans un article du Spiegel de recours au travail forcé de Ouïghours.
- Décembre 2023 : un audit conduit à la demande d'investisseurs conclut qu'il n'y avait pas « d'indications ou de preuves de travail forcé ». Mais dans une lettre ouverte, des employés du cabinet d'audit ont exprimé leur désaccord avec les conclusions de l'audit.
- Février 2024 : un article du Handelsblatt révèle qu'il y aurait eu recours au travail forcé sur un autre site de la JV, à Turpan, entre 2015 et 2019.

Date de l'engagement

15/05/2024

Objectif de l'engagement

Comprendre les mesures prises par le Groupe :

- À la suite de la remise en cause de l'indépendance de l'audit ;
- Pour s'assurer de l'absence de violations des Droits Humains dans leurs activités au Xinjiang.

Résultat : **SUCCÈS**

- Novembre 2024 : cession des 2 sites controversés, Urumqi et Turpan, à des entités étatiques chinoises, mettant fin aux opérations au Xinjiang.
- Au vu des difficultés à conduire un audit indépendant dans la région, cela semble être la mesure la plus appropriée.

Actions prises par Ostrum Asset Management

Suite à la remédiation, Ostrum Asset Management prévoit une revue lors de son prochain Comité *Worst Offenders*.

OIL & GAS COMPANY A

Description

Société spécialisée dans la prospection, le développement et la production d'hydrocarbures, ainsi que dans la fourniture et la commercialisation de gaz, de GNL, d'électricité, de produits pétroliers, de produits pétrochimiques, de plastiques et d'élastomères, et dans le commerce des matières premières.

Contexte

Engagement dans le cadre de la Politique Oil & Gas d'Ostrum Asset Management, qui nous engage à nous retirer complètement des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non-conventionnelles et/ou controversées d'ici 2030 sur nos fonds ouverts, tout en évaluant les stratégies et plans d'action des entreprises du secteur pour s'assurer qu'elles s'alignent sur les recommandations de l'Agence internationale de l'énergie et les objectifs de l'Accord de Paris.

Date de l'engagement

13/11/2024

Objectif de l'engagement

- Climat : comprendre les facteurs ayant mené à l'augmentation des émissions directes et comment l'entreprise prévoit d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone d'ici 2050.
- Non-conventionnel : clarifier la position du Groupe concernant les activités non-conventionnelles.

Résultat : NEUTRE

- Pas de changement significatif par rapport à l'année précédente. Volonté d'accélérer les investissements dans les énergies renouvelables, mais des préoccupations subsistent concernant la robustesse de la stratégie climat à long terme de l'entreprise.
- Concernant le non-conventionnel, l'entreprise indique avoir un projet d'exploration en Arctique.

Actions prises par Ostrum Asset Management

Poursuite de l'engagement dans le cadre de la Politique Oil & Gas d'Ostrum Asset Management.

Prochaines étapes

- Suivre les progrès réalisés en matière de stratégie climatique, notamment leur engagement de réduction des émissions nettes d'ici 2026.
- Demander une clarification sur leur définition du non-conventionnel, en particulier au regard du projet en Arctique.

4

POLITIQUE DE VOTE

Active et responsable



4. UNE POLITIQUE DE VOTE ACTIVE ET RESPONSABLE

Ostrum Asset Management applique une **politique de vote rigoureuse et exigeante** dans l'exercice de ses droits de vote aux assemblées d'actionnaires, dans le cadre d'un univers de vote complet, où sont abordées les questions sociales et environnementales, ainsi que les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. Ostrum Asset Management met à disposition tous les votes aux assemblées générales auxquelles nous avons participé.

Pour 2024, nous pouvons afficher les chiffres suivants pour l'ensemble des portefeuilles détenus par Ostrum Asset Management au 31/12/2024 :



97%



Taux de participation aux assemblées générales

Répartition des votes par zone géographique [Nombre d'AG]

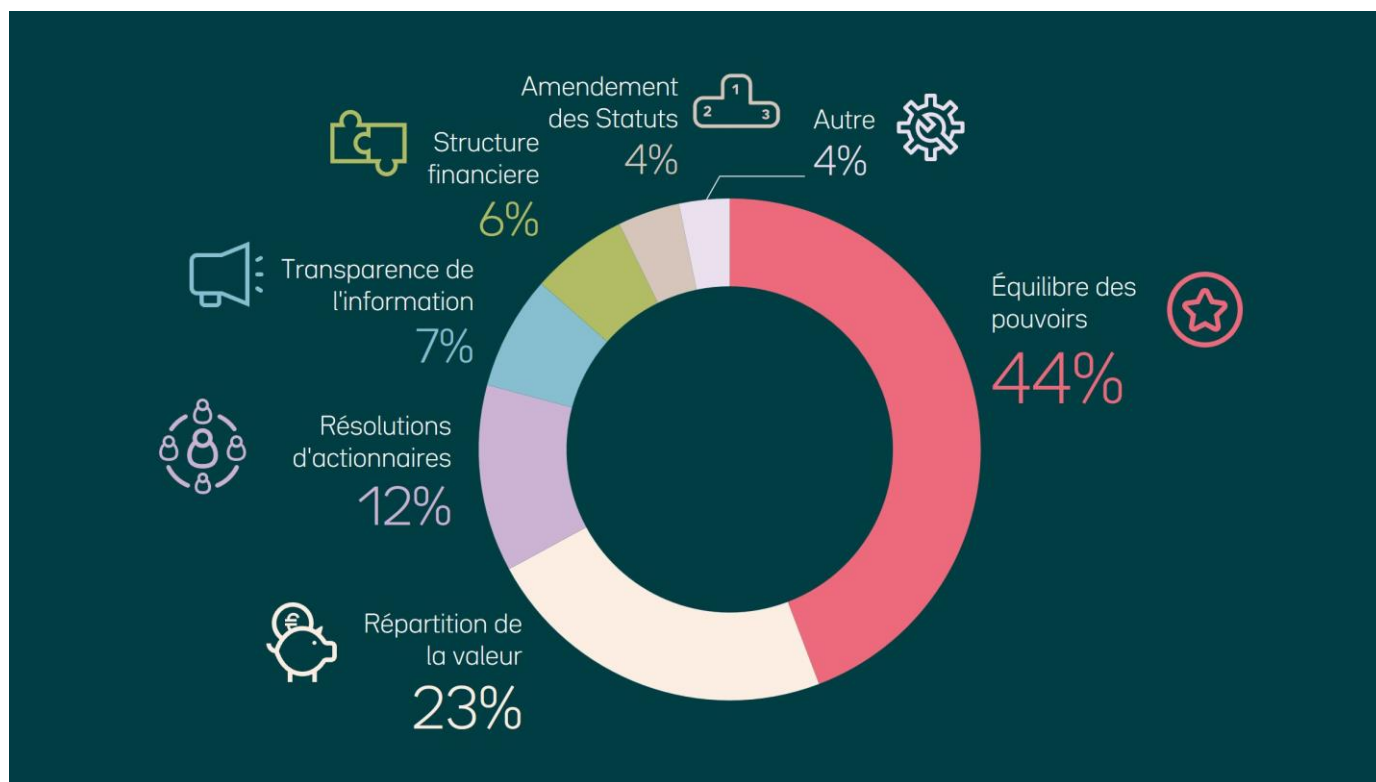
Pays	Nb	%
Amériques	658	46
Europe	538	38
Asie	231	16
Océanie	6	0
Total	1 433	100

SOURCE : OSTRUM AM - ISS GOVERNANCE

Ostrum Asset Management met particulièrement l'accent sur **la robustesse des instances** de gouvernance au sein des sociétés en portefeuille. La **transparence de la donnée**, l'exigence concernant les **objectifs**, la **prise en compte des enjeux extra-financiers**, le caractère raisonnable des montants octroyés, ont été activement scrutés.

Ostrum Asset Management a poursuivi son engagement actionnarial en ligne avec ses **politiques sectorielles**, notamment en ce qui concerne les questions de **stratégie climatique** liées aux secteurs du pétrole & gaz et du charbon.

En matière de contestation, la répartition des thématiques de résolutions auxquelles Ostrum Asset Management s'est opposé est la suivante :



SOURCE : OSTRUM AM - ISS GOVERNANCE

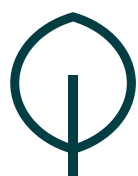
FOCUS SUR LES RÉOLUTIONS CLIMAT (*Say on Climate* et résolutions d'actionnaires)

Les résolutions climat ont fait l'objet d'une analyse de cohérence détaillée, notamment sur les éléments suivants :

- La présence d'objectifs de court, moyen et long termes, sur des périmètres pertinents ;
- Une stratégie claire en vue d'atteindre ces objectifs avec, si possible, un plan d'action quantifié (CapEx) ;
- Une transparence de l'information nécessaire pour comprendre les enjeux et les avancées de l'entreprise ;
- Une gouvernance conçue en vue d'atteindre ces objectifs climatiques : compétence du conseil d'administration, dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise, responsabilisation et intéressement des dirigeants.

A. *Say on Climate*

En 2024, le nombre de résolutions ***Say on Climate*** est de 26 propositions au niveau mondial (dont 16 sur le périmètre de vote d'Ostrum Asset Management), contre 23 l'an passé. Il est intéressant de noter qu'aucune résolution ***Say on Climate*** n'a été proposée par des sociétés nord-américaines, dans un contexte de rejets de certaines thématiques climatiques, et plus largement ESG. Le taux de soutien global de ce type de résolution est resté stable, à 87 %. Ostrum Asset Management en a soutenu 81 %.



19%



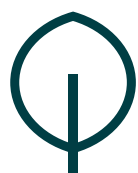
Taux d'opposition
au *Say on Climate*

Brève revue de 4 résolutions *Say on Climate* sur lesquelles Ostrum Asset Management s'est exprimée :

SAY ON CLIMATE			
Assemblée générale	Secteur	Sens du vote	Commentaire
EDP	Services aux collectivités	Soutien	Ostrum Asset Management soutient EDP dans son plan de transition climatique, aucune préoccupation particulière n'ayant été identifiée concernant sa mise en œuvre par l'entreprise.
Unilever	Alimentation	Soutien	Le soutien au <i>Say on Climate</i> d'Unilever est un encouragement apporté à la société alors que sa politique et sa stratégie climatiques semblent largement perfectibles.
Icade	Immobilier	Soutien	Les enjeux climat sont pleinement intégrés dans la stratégie d'Icade. L'entreprise est pour l'instant alignée avec les objectifs qu'elle s'est fixés et a également avancé sur sa méthodologie de reporting climat.
TotalEnergies	Énergie	Abstention	TotalEnergies s'engage à améliorer son impact en matière d'émissions, comme l'illustre sa note élevée auprès de la plupart des agences extra-financières. Toutefois, l'entreprise ne remplit actuellement pas tous nos objectifs clés en matière de politique pétrolière et gazière.

B. Résolutions Climat d'actionnaires

Le nombre de résolutions Climat externes (proposées par les actionnaires) est, en revanche, resté soutenu au niveau mondial avec environ 200 résolutions proposées, dont **123** sur le périmètre de vote d'Ostrum Asset Management, stable par rapport à 2023 (200 résolutions). Depuis 2 ans cependant, le taux de soutien a eu tendance à diminuer. De 22 % de soutien en 2021 et 2022, ce taux est passé à 16 % en 2023. Il n'est plus qu'à 14% en 2024. Ostrum Asset Management, très engagée sur cette thématique, a soutenu **81%** des résolutions.



81%



Taux de soutien des résolutions
climat d'actionnaires

Les raisons de la baisse observée au niveau mondial, sont variées :

- La multiplicité des résolutions et le dépôt répété d'année en année des mêmes résolutions, par les mêmes groupes, a tendance à diluer leur portée pour l'actionnaire ;
- Les résolutions d'actionnaires étant plus fréquentes aux États-Unis, ce pour des raisons juridiques, la faible priorité – voire l'hostilité – portée aux sujets ESG a entraîné une réduction du taux de soutien à ces résolutions.

La tendance est à la baisse aux États-Unis, passant de 20 % à 18 % entre 2023 et 2024.

Pour plus d'informations, se référer à notre rapport sur l'exercice des droits de vote 2024 :

<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-e>



5

INITIATIVES D'ENGAGEMENTS COLLABORATIFS



5. DES INITIATIVES D'ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

La volonté de cohérence globale affichée par Ostrum Asset Management la pousse à aller au-delà de l'engagement individuel porté par les équipes de gestion.

C'est pourquoi, chaque année, Ostrum Asset Management s'engage dans des actions collaboratives qui font écho à ses convictions.

L'engagement collaboratif consiste à identifier des pratiques controversées au niveau d'un secteur ou d'un groupe d'entreprises et à engager le dialogue pour demander plus de transparence et, le cas échéant, l'évolution des pratiques.

Afin de renforcer la capacité d'influence des investisseurs responsables, l'engagement est conduit avec d'autres investisseurs, pour inciter les émetteurs à apporter des changements précis et mesurables dans un délai déterminé. L'engagement peut également être conduit au niveau des associations sectorielles et/ou des politiques publiques.

Le dialogue sera formalisé, soit par une lettre personnalisée et signée de tous les investisseurs impliqués, soit par une déclaration commune rendue publique.

Ostrum Asset Management s'engage depuis plusieurs années dans des actions collectives. Le processus de mise en œuvre de ces engagements consiste en la sélection par la Direction des Transitions Durables d'initiatives collaboratives qui correspondent à nos propres convictions. Celles-ci sont ensuite communiquées aux membres du Comité exécutif et aux équipes de gestion pour assurer la cohérence globale de nos engagements. Les actions sont suivies dans le temps par le département RSE.

Depuis 2019, Ostrum Asset Management a choisi de contribuer aux actions qui visent les **10 principes du Pacte Mondial de l'ONU**, à celles contribuant aux **Accord de Paris** et à la **déclaration de la place financière de juillet 2019** pour une économie moins carbonée.

Ne pouvant participer à toutes les initiatives répondant à ces grands principes, Ostrum Asset Management cible en priorité les actions qui visent les Objectifs de Développement Durable **3** (bonne santé et bien-être), **5** (égalité entre les sexes), **13** (lutte contre les changements climatiques), **14** (vie aquatique) et **15** (vie terrestre).



5.1. Les actions soutenues en 2024

EN 2024 OSTRUM AM A CONTRIBUÉ À 5 NOUVELLES INITIATIVES

1 • Non-Disclosure Campaign 2024

Campagne de non-divulgateion 2024


Date de soutien
19/04/2024


Zone géographique visée
Monde entier


Organisation chef de file
CDP


Thématiques concernées
Climat, eau, forêts


Signataires
288 investisseurs
29 000 milliards de dollars d'actifs

Source : <https://www.cdp.net/en/campaigns/non-disclosure-campaign>







Contexte et résumé

Depuis 2017, le CDP (Carbon Disclosure Project) coordonne une campagne annuelle d'engagement mondiale conduite par les investisseurs, appelée campagne de non-divulgateion (ou NDC) pour demander aux plus grandes entreprises mondiales de communiquer sur leur impact et leur gestion du changement climatique, des forêts et de la sécurité de l'eau. Les investisseurs sont invités à diriger des engagements ou à cosigner des lettres en partenariat avec d'autres investisseurs pour demander la divulgation d'informations à des sociétés qui n'ont pas encore communiqué leurs informations.

Avancements

- 1 998 entreprises ont été sélectionnées parmi une liste de sociétés non déclarantes pour un engagement ciblé concernant l'importance de la divulgation – ce qui représente une augmentation de 26 % par rapport à 2023.
- 1 329 ont été sollicitées directement par leurs actionnaires ou obligataires pour divulguer des informations sur le changement climatique, 373 sur les forêts et 1 029 sur la sécurité de l'eau.

Ostrum Asset Management a participé directement à cette campagne en engageant le dialogue avec deux des entreprises ciblées concernant les forêts.

2 . Déclaration du secteur financier privé aux états membres négociant l'instrument juridiquement contraignant (ILBI) visant à mettre fin à la pollution plastique


Date de soutien
19/04/2024


Zone géographique visée
Monde entier


Organisation chef de file
PRI, Finance for Biodiversity Foundation, UNEP FI, Business Coalition for a Global Plastics Treaty, CDP


Thématiques concernées
Pollution, climat, biodiversité, droits humains, santé, économie circulaire


Signataires
180 investisseurs
17 200 milliards de dollars d'actifs

Source :
<https://www.unpri.org/circular-economy/the-un-global-plastics-treaty/12160.article>









Contexte et résumé

De nombreuses institutions financières appellent à un traité international juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique.

Elles demandent des objectifs clairs, des règles contraignantes sur l'ensemble du cycle de vie du plastique et l'alignement des flux financiers publics/privés avec ces objectifs.

Le traité devrait aussi exiger la transparence des entreprises sur les risques liés au plastique et favoriser les investissements dans l'économie circulaire via des partenariats publics/privés et des mécanismes de réduction des risques.

Avancements

À ce stade, aucun accord contraignant n'a été signé.

3 • 2024 Global Investor Statement to governments on the Climate Crisis


Date de soutien
09/09/2024


Zone géographique visée
Monde entier


Organisation chef de file
The Investor Agenda


Thématiques concernées
Climat, biodiversité


Signataires
651 investisseurs
34 000 milliards de dollars d'actifs

Source : <https://theinvestoragenda.org/press-releases/7-november-2024/>







Contexte et résumé

Les signataires de cette lettre appellent les gouvernements à renforcer les cadres réglementaires pour accompagner la transition vers une économie bas carbone. L'initiative souligne l'importance d'objectifs climatiques alignés avec une trajectoire de 1,5°C, de mécanismes de transparence pour les entreprises, et de financements adaptés, notamment dans les pays en développement. Elle vise à encourager des politiques publiques stables et prévisibles afin de faciliter l'allocation de capitaux vers des solutions compatibles avec les enjeux climatiques.

Avancements

Ostrum Asset Management est signataire de cette initiative depuis 2021. En 2024, Ostrum Asset Management a renouvelé son engagement aux côtés de plus de 600 autres investisseurs.

4 • Investor Initiative on hazardous chemicals

 **Date de soutien**
29/05/2024

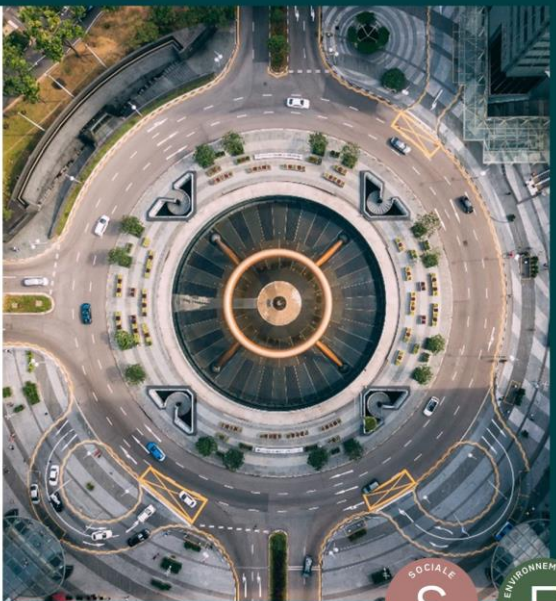
 **Zone géographique visée**
Monde entier

 **Organisation chef de file**
ChemSec

 **Thématiques concernées**
Utilisation produits chimiques dangereux (PFAS), santé, environnement

 **Signataires**
+70 investisseurs
18 000 milliards de dollars d'actifs

Source : <https://chemsec.org/knowledge/iihc/>





3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



Contexte et résumé

Lancée en 2023 et coordonnée par l'ONG ChemSec, cette initiative vise à réduire les risques liés aux substances chimiques dangereuses, notamment les PFAS. Les investisseurs appellent les entreprises du secteur à accroître leur transparence sur l'usage de ces substances, à publier des plans clairs pour les éliminer progressivement, et à investir dans le développement d'alternatives plus sûres. L'initiative s'appuie notamment sur l'outil *ChemScore* pour évaluer les performances des grandes entreprises chimiques en matière de durabilité.

Avancements

Ostrum Asset Management utilise les recherches de ChemSec pour évaluer les risques des PFAS, notamment dans le cadre de l'évaluation des principaux producteurs de PFAS.

5 • Investors letter on PFAS to UVDL⁵



Date de soutien
25/11/2024



Zone géographique visée
Union Européenne



Organisation chef de file
ChemSec



Thématiques concernées
Polluants éternels (PFAS), santé, environnement



Signataires
60 investisseurs
20 000 milliards de dollars d'actifs

Source :
<https://chemsec.org/you-d-like-to-clarify-pfas-here-is-the-place-to-start/>










Contexte et résumé

L'initiative sur les produits chimiques dangereux (IIHC) vise à réduire les risques financiers liés aux impacts des produits chimiques dangereux, notamment les PFAS, qui présentent un risque systémique.

Les PFAS, substances persistantes, engendrent des risques sanitaires et environnementaux, avec des coûts de remédiation élevés et des risques juridiques pour les entreprises. Ils sont associés à des cancers et des problèmes immunitaires.

L'initiative a soutenu la restriction des PFAS en Europe pour éliminer leur production et utilisation, encourageant la Commission Européenne à maintenir une législation ambitieuse.

L'IIHC a exhorté la Commission à agir rapidement et avec détermination pour restreindre les PFAS, favorisant ainsi une transition vers des solutions plus sûres et durables, tout en protégeant les investissements et stimulant l'innovation.

Objectifs et actions

Cette initiative renforce les débats en cours au sein de l'Union Européenne sur ces substances chimiques persistantes. Elle appuie la proposition de restriction de 10 000 PFAS encore en évaluation et donne du poids aux négociations autour des lois PACT, un ensemble de réformes visant à mieux contrôler les substances toxiques. En soulignant les risques financiers liés à l'inaction, cette initiative renforce la légitimité d'une réglementation européenne ambitieuse sur les PFAS.

⁵ alkyls perfluorés et polyfluorés (PFAS)

5.2. Les autres initiatives qui perdurent en 2024

1 • Support retailer tobacco disclosure

Exigence de transparence pour les revenus provenant de la vente de tabac



Date de soutien
01/10/2023



Zone géographique visée
États-Unis



Organisation chef de file
Pella Funds Management



Thématiques concernées
Santé, environnement

Source : <https://www.pellafunds.com/lettertosec>





Contexte et résumé

Pella Funds Management est parti du constat suivant : l'immense majorité des sociétés américaines n'affichent pas leurs revenus issus de la vente de tabac. Or, cette absence de transparence pose un double problème, à la fois commercial (en termes de risque financier) et éthique, aux investisseurs.

Objectifs et actions

Pella Funds Management sollicite la *Securities and Exchange Commission* (SEC), afin qu'elle instaure des règles exigeant des entreprises publiques du secteur de la vente au détail, qui vendent des produits contenant du tabac, de divulguer leur chiffre d'affaires provenant de la vente de ces produits.

Si la SEC ne retenait pas cette première demande, Pella Funds Management demande au minimum davantage de transparence de la part des entreprises.

Elle souhaiterait rendre obligatoire la transparence et exige des entreprises qu'elles communiquent lorsque plus de 10 % de leur revenu provient de la vente de produits qui contiennent du tabac.

2 • Climate transition plan resolution letter



Date de soutien
01/10/2023



Zone géographique visée
Royaume-Uni (FTSE 100)



Organisation chef de file
CCLA Investment Management
LAPFF (Local Authority Pension Fund Forum)



Thématiques concernées
Climat, gouvernance



Signataires
39 investisseurs
1 600 milliards de livres sterling d'actifs

Source : <https://www.ccla.co.uk/insights/investors-call-climate-strategy-vote-uks-largest-listed-companies>





Contexte et résumé

Cette déclaration d'investisseurs vise à encourager les entreprises à fournir aux actionnaires des détails de leur stratégie climatique à travers une résolution. Ainsi, cette initiative invite les investisseurs à signer une lettre à destination de 76 entreprises britanniques à forte émission de carbone, afin de les interroger sur leurs approches pour fournir aux actionnaires la possibilité de soutenir leur stratégie climatique au moyen d'une résolution d'assemblée générale spécifique.

Avancées 2024

Deux entreprises ont pris des engagements concrets en réponse à l'initiative. La première s'est engagée à proposer un vote sur leur stratégie climatique lors de leur assemblée générale annuelle (AGM) en 2025. La seconde prévoit de soumettre son plan de transition climatique au vote des actionnaires en 2026.

L'initiative est dans sa quatrième année et a observé une augmentation notable de l'engagement des entreprises par rapport aux années précédentes. Le pourcentage d'entreprises répondant positivement a augmenté, passant de moins de 20 % avant la saison des AGM 2022, à 60 % en 2024, et enfin à 64 % pour la saison des AGM 2025. Cela indique une tendance à la hausse dans la prise en compte des résolutions climatiques par les entreprises.

La majorité des entreprises déclarent qu'un vote sur le plan de transition est un sujet qu'elles continueront à examiner, montrant l'accent croissant mis sur la garantie de la responsabilité envers les actionnaires.

3 • Spring

A PRI stewardship initiative on nature

	Date de soutien 01/12/2023	
	Zone géographique visée Monde entier	
	Organisation chef de file PRI	
	Thématiques concernées Biodiversité, forêt, chaîne d'approvisionnement	
	Signataires 225 investisseurs 16 000 milliards de dollars d'actifs	

Source : <https://www.unpri.org/investment-tools/stewardship/spring>







Contexte et résumé

Spring est une initiative des PRI qui met l'accent sur la lutte contre la déforestation et la dégradation des sols en tant que facteurs clés de la perte de biodiversité et de risques systémiques, en visant les entreprises ayant un fort impact sur la biodiversité.

Objectifs et actions

Les signataires de l'initiative Spring s'engagent à exercer leur rôle d'actionnaires pour encourager les entreprises à protéger la nature. Ils s'attendent à ce que les entreprises adoptent des engagements clairs pour enrayer la déforestation, fixent des objectifs temporellement définis, rendent compte de leurs progrès de manière transparente et évaluent leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité. Les signataires attendent également que l'engagement politique des entreprises, y compris leurs relations avec les décideurs et les associations sectorielles, soit pleinement aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris et du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

4 • Le 30% Club Investor Group pour promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes de direction du SBF 120



Date de soutien
11/11/2020



Zone géographique visée
France



Organisation chef de file
30% Club Investor Group



Thématiques concernées
Gouvernance, diversité



Signataires
16 investisseurs
6 000 milliards de dollars d'actifs



Source : <https://30percentclub.org/france-investor-group/>





Résumé et objectifs

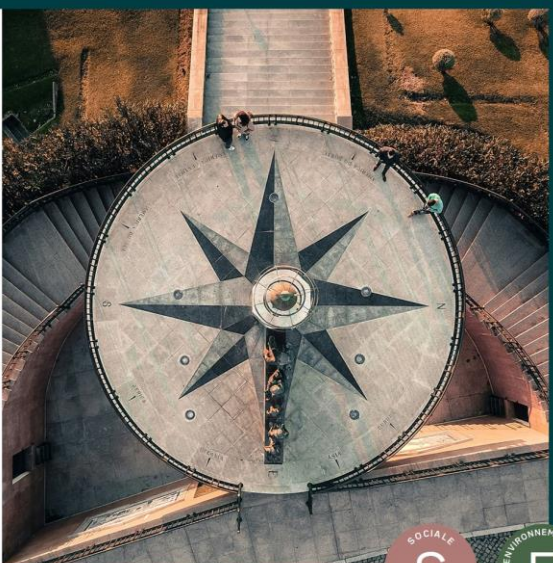
Le 30% Club Investor Group, fondé en 2020, vise à porter la représentation féminine dans les équipes dirigeantes du SBF 120 à au moins 30 % d'ici 2025, privilégiant une approche volontaire plutôt que des quotas. Le Groupe encourage les entreprises à intégrer la diversité des genres dans leurs processus de recrutement et de promotion, en utilisant leur droit de vote pour inciter à des actions concrètes.

Avancées 2024

Les entreprises sont généralement ouvertes à l'engagement pour atteindre 30 % de femmes dans leur Comité exécutif, bien que la progression globale reste lente. Si le secteur financier et de la consommation fait face à un « plafond de verre », les secteurs manufacturier, technologiques, ingénieurs, mathématiques et des sciences peinent à attirer des femmes. En 2024, la progression semble s'être stabilisée. En effet, le taux de femmes aux postes exécutifs était de 29,98 %, contre 29,8 % en 2023.

5 • Tobacco Free Finance Pledge

Engagement financier « Sans Tabac »

	Date de soutien 2019	
	Zone géographique visée Monde entier	
	Organisation chef de file Tobacco Free Portfolios	
	Thématiques concernées Santé, environnement	
	Signataires 214 investisseurs 18 000 milliards de dollars d'actifs	

Source : <https://tobaccofreeportfolios.org/the-pledge/>




Résumé et objectifs

Le Tobacco-Free Finance Pledge (TFFP) vise à réduire les décès liés au tabac, qui s'élèvent à sept millions par an. Parmi les actions menées : promouvoir le leadership des institutions financières sans tabac, encourager le secteur financier à soutenir les priorités mondiales de lutte anti-tabac, sensibiliser à l'importance de la finance dans ce combat, et débanaliser les relations commerciales avec l'industrie du tabac. Le TFFP soutient la transition vers des politiques financières sans tabac et priorise cette question dans les stratégies d'entreprise.

Avancées 2024

En 2024, l'initiative s'est renforcée avec 10 nouveaux signataires, portant le total à 214. Parmi eux, le University Pension Plan Ontario a officialisé son engagement lors de la Semaine du Climat à New York. Ces progrès marquent une avancée vers un avenir sans tabac.

6 • Investor Initiative for Sustainable Forests (IISF)⁶

Initiative des Investisseurs pour des Forêts Durables



Date de soutien
29/06/2020



Zone géographique visée
Monde entier



Organisation chef de file
PRI, CERES



Thématiques concernées
Forêt, climat, biodiversité,
chaîne d'approvisionnement



Signataires
44 investisseurs
6 800 milliards de dollars d'actifs

Source : <https://www.unpri.org/collaborative-engagements/investor-initiative-for-sustainable-forests-engagement-results/9595.article>





Résumé et objectifs

L'Investor Initiative for Sustainable Forests, en collaboration avec Ceres, aide les investisseurs à comprendre comment la déforestation dans les chaînes d'approvisionnement de bovins et de soja constitue un risque matériel pour les entreprises. Elle coordonne l'engagement collaboratif des investisseurs avec les entreprises exposées, directement ou indirectement, à la déforestation liée aux matières premières, tout en abordant d'autres enjeux ESG comme les conditions de travail précaires, les droits fonciers et l'impact sur les peuples autochtones.

Engagement et actions

Plus de 35 investisseurs collaborent avec plus de 20 entreprises dans les chaînes de valeur du soja et du bétail. Bien que la production de ces matières premières ait favorisé le développement économique en Amérique latine, elle est également responsable d'environ 70 % de la déforestation tropicale dans la région. Il existe une prise de conscience croissante des problèmes environnementaux et sociaux associés à cette production, mais les engagements des entreprises en matière de déforestation dans ces chaînes sont encore limités.

⁶ Nous avons autrefois signé un engagement nommé « Letter to Meatpackers and Processors on Traceability of Indirect Suppliers in their Brazilian Supply Chains », qui a fusionné avec cet actuel engagement dont nous sommes signataires.

7 • Investor statement on job standards and community impacts

[Déclaration d'investisseurs sur les normes d'emploi et les impacts communautaires]



Date de soutien
26/01/2022



Zone géographique visée
Monde entier



Organisation chef de file
ICCR



Thématiques concernées
Finance, transition juste



Signataires
97 investisseurs
4 300 milliards de dollars d'actifs

Source : <https://www.iccr.org/reports/iccrs-statement-of-investor-expectations-for-job-standards-community-impacts-in-the-just-transition/>






Résumé et objectifs

L'idée de cette déclaration est venue de l'un des partenaires de Transition juste de l'ICCR, Gas Leaks Allies, qui a vu le besoin de démontrer le soutien des investisseurs aux valeurs et principes de la Transition juste auprès des décideurs politiques et des entreprises.

Un tel outil a été jugé utile pour les réunions avec les acteurs étatiques et les entreprises, afin de transmettre le soutien des investisseurs aux principes de la Transition juste, alors qu'ils planifient leurs plans de transition climatique. Jusqu'à présent, une grande partie de cette planification n'a pas tenu compte des impacts sur les travailleurs et les communautés. Simultanément, a été soulevé le besoin d'un ensemble plus granulaire d'attentes sur les principes d'une Transition juste pour aider à éduquer les investisseurs.

Cette déclaration est destinée à être largement utilisée avec une variété de parties prenantes et dans tous les secteurs.

Avancées

Les signataires ont utilisé cette déclaration dans leurs échanges individuels avec les entreprises, principalement les services publics d'énergie, pour illustrer clairement ce que les investisseurs recherchent lorsqu'il est question de Transition juste.

8 • Investor initiative for responsible care

[Initiative des investisseurs pour des soins responsables]

	Date de soutien 22/09/2022	
	Zone géographique visée Monde entier	
	Organisation chef de file UNI Global Union	
	Thématiques concernées Santé, maison de retraite, professionnels de la santé	
	Signataires 100 investisseurs 3 700 milliards de dollars d'actifs	

Source : <https://uniglobalunion.org/investor-initiative-for-responsible-care/>



Résumé et objectifs

Les effets de la pandémie ont mis en lumière et exacerbé de nombreux problèmes connus de longue date dans le secteur des maisons de retraite.

Ces problèmes ont des causes multiples, notamment la vulnérabilité inhérente aux soins aux personnes âgées, le manque de préparation au niveau mondial face à une pandémie, les mauvaises conditions de travail et, dans certains cas, l'incapacité des gouvernements à soutenir et/ou réglementer de façon adéquate ce secteur.

6

MISSIONS

Élaboration et promotion
des normes ESG



6. MISSIONS D'ÉLABORATION ET DE PROMOTION DES NORMES ESG

6.1. Nos pratiques d'investissement responsable

Ostrum Asset Management a également la volonté de perfectionner et d'appliquer sa politique d'investissement responsable en contribuant à la mise au point de normes ESG et en assurant leur promotion. La société joue un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable.



INITIATIVES DONT OSTRUM ASSET MANAGEMENT ETAIT SIGNATAIRE EN 2024



PRI

Ostrum Asset Management est, depuis 2008, signataire des six principes des Nations Unies pour l'investissement responsable visant à promouvoir des pratiques d'investissement responsable à l'échelle internationale. Les organisations signataires doivent remplir un questionnaire annuel sur leurs pratiques d'investisseur responsable et publier un rapport de suivi. Ostrum Asset Management participe également à des engagements collaboratifs dans le cadre des PRI.

<https://www.unpri.org/>



CDP

Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif, anciennement appelée « *Carbon Disclosure Project* » [jusqu'à fin 2012]. Elle détient une base de données mondiale des plus importantes sur la performance environnementale des villes et des entreprises. Le CDP encourage les investisseurs, les entreprises et les villes à prendre des mesures, afin de construire une économie réellement durable, en mesurant et comprenant leur impact sur l'environnement.

Ostrum Asset Management est signataire direct depuis 2018 et répond à l'enquête CDP depuis 2010 par le biais de sa société mère, Natixis.

<https://www.cdp.net/fr>



FIR

Le Forum pour l'Investissement Responsable a été créé en 2001 à l'initiative de gestionnaires de fonds, de spécialistes de l'analyse sociale et environnementale, de consultants, de syndicats, d'universitaires et de citoyens. Depuis, ils ont été rejoints par des investisseurs. Le FIR vise à promouvoir l'Investissement Socialement Responsable et ses bonnes pratiques.

Ostrum Asset Management participe au FIR en direct depuis 2019.

<https://www.frenchsif.org/isr-esg/>



IIGCC

L'IIGCC compte plus de 400 membres, principalement des fonds de pension et des gestionnaires d'actifs, répartis dans 27 pays, avec plus de 65 billions d'euros d'actifs sous gestion.

Ostrum Asset Management est membre actif de l'*Institutional Investors Group on Climate Change*, qui est l'organe européen pour la collaboration des investisseurs en matière de changement climatique et la voix des investisseurs qui prennent des mesures pour un avenir prospère et sobre en carbone.

Ostrum Asset Management a adhéré afin de contribuer à différents programmes : Programme politique, Corporate Programme, Programme *Investors Practices*, Programme immobilier, Initiatives et collaboration. L'IIGCC joue un rôle clé dans l'exécution des initiatives des investisseurs mondiaux et collabore étroitement avec d'autres réseaux d'investisseurs.

<https://www.iigcc.org/>



Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) est une initiative lancée en 2000 visant à encourager les entreprises à adopter des pratiques responsables en matière de droits de l'homme, de normes du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Les entreprises participantes s'engagent à intégrer ces principes dans leurs stratégies et opérations, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable. Cette initiative est la plus importante du genre, avec environ 25 000 membres répartis dans 167 pays différents. Ostrum Asset Management adhère à cette initiative par le biais de Natixis, qui en est signataire.

<https://www.unglobalcompact.org/>



Climate Action 100+

L'initiative *Climate Action 100+* se donne pour mission d'inciter et de peser sur les 100 entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre de l'économie mondiale. Cela, pour que ces dernières mettent en pratique leurs opportunités de transition vers une énergie propre et respectent ainsi l'Accord de Paris. Lancée en décembre 2017 au cours du *One Planet Summit*, elle est considérée comme l'une des douze initiatives les plus pertinentes pour répondre aux questions du changement climatique. À ce jour, plus de 600 « *global investors* » ont rejoint l'initiative.

<https://www.climateaction100.org/>



TCFD

La *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) est un groupe de travail dont l'objectif est de proposer des recommandations sur la manière de publier les risques et opportunités liés au changement climatique.

Depuis 2020, Ostrum Asset Management publie son rapport TCFD permettant ainsi de rendre compte de l'intégration des risques climatiques dans sa stratégie globale.

<https://www.fsb-tcfd.org/>



EFAMA

L'EFAMA est le porte-parole de l'industrie européenne de la gestion d'investissement, représentant 29 associations membres, 54 sociétés membres et 25 membres associés.

Ostrum Asset Management est membre du comité permanent de la gérance, de l'intégrité du marché et de l'investissement ESG. Ostrum Asset Management participe à des groupes de travail sur les thèmes de l'investissement responsable et de la gouvernance d'entreprise.

<https://www.efama.org/about/SitePages/Home.aspx>



AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. L'AFG promeut l'investissement responsable au travers d'une Commission Investissement Responsable dont Ostrum Asset Management est membre. Cette Commission se décline en différents groupes de travail afin de promouvoir de bonnes pratiques en matière de finance durable.

<https://www.afg.asso.fr/>



ICMA

L'*International Capital Market Association* (ICMA) est une association qui compte plus de 620 membres répartis à travers 68 juridictions. La mission de l'ICMA est de promouvoir la résilience et le bon fonctionnement des marchés internationaux de la dette.

Les sujets prioritaires de l'ICMA portent sur les questions de réglementation, de marché et autres questions pertinentes relatives aux pratiques du marché impactant le fonctionnement des marchés de la dette au niveau international.

<https://www.icmagroup.org/>



GBP et SBP



Les *Green Bond Principles* (GBP) et les *Social Bond Principles* (SBP) sont une initiative de l'*International Capital Market Association* (ICMA) dont l'objectif est d'établir des recommandations de transparence et de communication, et de promouvoir l'intégrité dans le développement du marché des obligations vertes et sociales.

<https://www.icmagroup.org/>



FAIRR

Créée en 2015 par la Fondation Jeremy Coller, l'Initiative FAIRR est un réseau collaboratif d'investisseurs qui sensibilise aux risques et opportunités ESG dans le secteur alimentaire.

Elle comprend aujourd'hui plus de 400 investisseurs et quelques 75 milliards de dollars d'actifs. FAIRR fournit des recherches et des données ESG couvrant le secteur alimentaire et se concentre sur l'industrie de l'agriculture animale intensive pour encourager le développement d'un système alimentaire durable.

<https://www.fairr.org/>

6.2. Participation à des commissions / groupes de travail

En 2024, Ostrum Asset Management a principalement participé à des groupes de travail initiés par trois instances : l'Association Française de la Gestion (AFG), le FIR (Forum pour l'investissement responsable) et l'ICMA (International Capital Market Association).

AFG

Plénière Investissement Responsable

La Plénière Investissement Responsable regroupe l'ensemble des sociétés de gestion intéressées par les sujets relatifs à la Finance Durable. L'intégralité des sujets liés à cette thématique sont partagés.

Commission Investissement Responsable

La Commission Investissement Responsable a pour mission de définir les grandes orientations stratégiques de l'association sur les enjeux de la Finance Durable. Elle contribue activement à l'élaboration de positions et à la priorisation des sujets clés dans ce domaine, notamment en réponse aux consultations et aux évolutions réglementaires. La Directrice des Transitions Durables est membre permanente de cette Commission.

Groupe de travail Opérationnalisation des plans de transition

Dans la continuité de la rédaction du guide de l'Institut de la Finance Durable sur l'analyse des plans de transition, ce groupe de travail a pour objectif de proposer aux sociétés de gestion des éléments plus opérationnels de la mise en application de l'analyse des plans de transition notamment pour répondre aux exigences réglementaires (Label ISR...).

Groupe de travail SFDR

Après une revue des différents documents publiés sur le niveau 2 du Règlement SFDR et de travaux sur la définition de l'Investissement Durable, ce groupe de travail a pour vocation d'affiner la position de l'AFG sur la révision du niveau 1 de SFDR.

Groupe de travail CSRD – biodiversité

Suite à la publication par l'EFRAG des projets de normes détaillées de reporting, l'AFG a constitué plusieurs groupes sur chaque thème abordé, afin de fournir des commentaires à l'EFRAG. Nous avons tout particulièrement travaillé sur les questions relatives à la biodiversité.

Forum pour l'Investissement Responsable

Commission Dialogue & Engagement

La commission réunit plusieurs fois par an tous les membres qui souhaitent s'impliquer dans les actions d'engagement liées aux émetteurs et menées par la plateforme.

La commission alimente la stratégie et l'action de la plateforme d'engagement qui rassemble les activités d'engagement collaboratif menées et soutenues par le FIR visant à influencer positivement le comportement des entreprises sur leurs enjeux ESG. Les activités de la plateforme s'articulent autour de grands axes : une campagne annuelle de questions écrites ESG aux assemblées générales de grandes entreprises cotées, des engagements thématiques, des briefs investisseurs autour de controverses ESG et des activités d'engagement pour les entreprises de petites et moyennes capitalisations, menées au sein du « Club SMID ».

Groupe de travail : Indicateurs Sociaux & Taxonomie

Composé de 50 investisseurs et initié en octobre 2023, ce groupe de travail a pour objectif de réintroduire la question sociale dans l'agenda européen, en particulier en relançant le débat autour du projet de taxonomie sociale. Le groupe de travail concentre ses efforts sur trois parties prenantes essentielles : les travailleurs, les citoyens et les utilisateurs finaux, tout en tenant compte de la complexité des rôles que chacun peut jouer. L'approche adoptée par le groupe est à la fois verticale, en identifiant des secteurs d'activité clés, et horizontale, en explorant des stratégies sociales de transformation dans divers domaines. L'objectif final est de créer un cadre social adaptable aux différents contextes au sein de l'Union Européenne.

Les travaux du groupe ont permis la publication, en février 2025, d'un rapport intitulé « S'engager pour l'impact social ». Ce rapport propose des indicateurs et un cadre analytique visant à évaluer la contribution sociale des investissements.

L'ICMA

Nous sommes membres des Principes de l'International Capital Market Association (ICMA) et participons à plusieurs groupes de travail sur les sujets suivants :

- Le reporting d'impact relatif aux projets environnementaux et sociaux financés par les fonds levés *via* les obligations durables ;
- Les pratiques d'émissions des obligations liées au Développement Durable (*sustainability-linked bonds*) ;
- Les activités vertes dites « facilitantes » dans la mesure où elles facilitent l'atteinte d'objectifs environnementaux dans certains secteurs (*Green enabling activities*).

Ostrum Asset Management participe également à des événements divers sur des sujets liés à la finance responsable en général ou à des thématiques plus précises, comme la taxonomie et la biodiversité.

MENTIONS LÉGALES

Ostrum Asset Management

Société anonyme au capital de 50 938 997 euros

Société de Gestion de Portefeuille - Agrément n°GP-18000014

RCS Paris 525 192 753

43, avenue Pierre Mendès-France, 75648 Paris Cedex 13

Ce document est destiné à tout porteur y compris non professionnel, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de [des] l'auteur [s] référencé [s]. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.



Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018
Société anonyme au capital de 50 938 997 euros
525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753

Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – <https://www.ostrum.com/fr>



Un affilié de  **NATIXIS**
INVESTMENT MANAGERS